

Le, 3 Octobre 1966

Société Anonyme
ANDRE CITROËN
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 83 - D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 21 (DX-DJ) - DS 19 a (DY-DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19 a (DLF)

ID (DV)

EMBRAYAGE

Mécanisme

Depuis Septembre 1966, le mécanisme d'embrayage des véhicules ci-dessus est modifié.

La portée des ressorts sur le plateau de pression est légèrement inclinée.

Les ressorts du mécanisme sont remplacés par 9 ressorts de couleur « ROSE », au lieu de 6 ressorts « LIE DE VIN » et 3 ressorts « VERT NORMAND ».

REPARATION :

Le nouveau mécanisme est interchangeable avec l'ancien, les cotes de réglage du mécanisme, dans son ensemble étant inchangées.

Lors de la révision d'un mécanisme d'embrayage, il n'est pas possible de monter les nouveaux ressorts sur un plateau de friction ancien modèle, ni les anciens ressorts sur un plateau de friction nouveau modèle.

Le tarage des ressorts est le suivant :

Repère	Longueur	Charge
ROSE	31 mm	$59 + \frac{4}{0}$ kg.